



NATURE, NAUSICAA

Naissance de 2 bébés raies aigles à Nausicaá !

Une première à Nausicaá ! Les raies aigles, *Aetobatus ocellatus*, du grand bassin de Nausicaá se sont reproduites. Deux bébés sont nés à Nausicaá le 10 août 2022.

Publié le 18 octobre 2022

Ces naissances sont de très bonnes nouvelles pour le programme européen de reproduction dont elles font partie. La participation à des programmes de reproduction s'inscrit pleinement dans la mission de Nausicaá de contribuer à la protection de la vie marine et à la sensibilisation de sa fragilité.

Les jeunes raies aigles grandissent dans les réserves aquariologiques sous le regard attentif de l'équipe des soigneurs, avant d'être confiés à des aquariums partenaires.

Dominique Mallevoy, responsable Aquariologie de Nausicaá : « *La réussite et le suivi de la reproduction en aquarium améliorent les connaissances sur les animaux notamment par les échographies des femelles gestantes afin d'observer le développement embryonnaire. Ces connaissances concernant la fertilité de ces espèces participent à leur conservation en milieu naturel* ».

Le 9 août 2022, les soigneurs de Nausicaá avaient isolé la raie gestante dans un bassin annexe du grand bassin afin de lui laisser terminer sa gestation en toute tranquillité.

Les bébés ne se sont pas faits attendre puisque dès le lendemain matin les soigneurs ont pu découvrir les deux bébés qui, à la naissance, mesuraient 45 cm d'envergure et pesaient 1,73 kg pour l'une et 47 cm et 1,99 kg pour l'autre.

D'une durée d'environ 12 mois, la gestation des raies-aigles est vivipare aplacentaire ce qui veut dire que les œufs se développent et éclosent dans le ventre de la femelle qui donne ainsi naissance à des petits complètement formés.

Les deux raies-aigles mâles ont rejoint les réserves aquariologiques afin que les soigneurs puissent suivre aisément leur croissance. Au fil des semaines, les soigneurs apprendront aux raies à venir chercher leur nourriture, une manière pour les soigneurs de surveiller la quantité de nourriture distribuée et d'observer l'état de santé de l'animal.

D'ici quelques mois les raies-aigles iront rejoindre un établissement partenaire. En effet, les raies-aigles, classées comme espèce vulnérable sur la liste rouge de l'UICN, font partie d'un programme de conservation européen appelé EEP - Eaza Ex-situ program.

La préservation de l'espèce implique le transfert des jeunes dans des structures partenaires du programme afin de garantir une population saine du point de vue génétique et démographique.



**Communauté
d'agglomération**
du Boulonnais

www.agglo-boulonnais.fr



(<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)



(<https://twitter.com/aggloboulonnais>)



(<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)



(<http://instagram.com/aggloboulonnais>)



(<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/>)

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

**@ NOUS
CONTACTER**

LETTRÉ D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

<https://www.agglo-boulonnais.fr/information/actualites/premiere-a-nausicaa-1904?>

✓ JE M'INSCRIS

> ARCHIVES

> DÉSINSCRIPTION

- > PLAN DU SITE
- > MARCHÉS PUBLICS
- > ACCESSIBILITÉ
- > MENTIONS LÉGALES
- > PROTECTION DES DONNÉES
- > OFFRES D'EMPLOI
- > GESTION DES COOKIES